

EOLIENNES CITOYENNES – 19/01/2010 : Question orale au Ministre Jean-Marc NOLLET - (Commission de l'Énergie)

L'implantation de parcs à éoliennes connaît depuis de nombreuses années un succès grandissant. Toutefois, force est de constater que certains projets ne rencontrent pas l'unanimité citoyenne faute de bénéfices substantiels à en retirer.

Eoliennes citoyennes : pas de définition communément admise pour l'heure.

Tout au plus, on parle de participation citoyenne dans la promotion de la production d'énergies renouvelables (par exemple par des sociétés coopératives citoyennes).

Une définition plus précise?

C'est ce qu'Hervé Jamar a voulu connaître en interrogeant le Ministre de l'Énergie J-M Nollet.

Sa réponse fut quelque peu nuancée et se limite à une notion de participation citoyenne à des projets de production d'électricité par éoliennes.

L'idée est de responsabiliser davantage les habitants dans de tels projets de production d'électricité verte, soit, un mode de production électrique décentralisé avec à la clé des bénéfices financiers à en retirer.

Actuellement, sept parcs éoliens présentent une composante citoyenne assez prononcée. La participation se fait sous la forme d'un Partenariat Public Privé dans lequel une société « citoyenne » investit dans le parc éolien (sous la forme d'une coopérative locale ou sous une autre forme juridique, avec, le cas échéant, un bras financier régional). Il s'agit de Chevetogne, Saint-Vith, Couvin, Villers-Le-Bouillet, Leuze en Hainaut, Finnevaux, Mesnil-l'Église. Une volonté accrue de la part des collectivités locales (citoyens et surtout communes) de participer plus concrètement à ce genre de projet est observée.

La réalisation d'une véritable coexistence entre les intérêts locaux et régionaux, privés et publics, individuels et collectifs, humains et environnementaux.

Les modalités pour encourager cette participation citoyenne sont étudiées par le Ministre Nollet parallèlement au travail d'actualisation du cadre de référence sur l'implantation des éoliennes.